

Séance extraordinaire du 9 février 2026

Province de Québec
Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce 9^e jour de février deux mille vingt-six (09-02-2026) à 21 h 20 au 1230, rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Jocelyn Isabelle, maire
Mme Line Bélanger, conseillère
M. Cédric Bournival, conseiller
Mme Linda Nolet, conseillère
M. Mathieu Ouellette, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère

M. Guy St-Arnauld, conseiller, est absent et à l'extérieur du territoire.

FORMANT QUORUM

Renonciation à l'avis de convocation

Les membres du conseil qui sont sur le territoire de la municipalité étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du *Code municipal*.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à vingt et une heures vingt (21 h 20) sous la présidence de M. Jocelyn Isabelle, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et greffière trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Ouverture de la séance

1. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
2. *Octroi de contrat – Trois-Rivières Ford Lincoln - Fourniture d'un camion quatre-quatre cabine « Crew Cab » 6 cylindres pour les travaux publics*
3. *Rejet des soumissions – Fourniture d'un camion quatre-quatre cabine « King Cab » 4 ou 6 cylindres pour les travaux publics*
4. *Entérinement - Attribution de poste – Directeur du Service de l'urbanisme – Monsieur Paul Marchand – Autorisation de signataires*

Période de questions

5. *Clôture de la séance*

2026-02-052

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Line Bélanger, appuyée de Linda Nolet et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance extraordinaire du 9 février 2026

2. Octroi de contrat – Trois-Rivières Ford Lincoln - Fourniture d'un camion quatre-quatre cabine « Crew Cab » 6 cylindres pour les travaux publics

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a procédé à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture d'un camion quatre-quatre « Crew Cab » 6 cylindres pour les travaux publics;

CONSIDÉRANT que trois (3) soumissionnaires des six (6) soumissionnaires invités ont présenté une soumission, comme suit :

Soumissionnaires	Montant (avant taxes)	Conformité
Trois-Rivières Ford Lincoln	65 016,10 \$	Conforme
Trois-Rivières Chevrolet	59 196,43 \$	Non conforme
H. Auger Automobile	60 993,98 \$	Non conforme

2026-02-053

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mathieu Ouellette, appuyé de Cédric Bournival et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie le contrat pour la fourniture d'un camion quatre-quatre cabine « Crew Cab » 6 cylindres pour les travaux publics, à Trois-Rivières Ford Lincoln, soumissionnaire jugé conforme, au montant de 65 016,10 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Rejet des soumissions – Fourniture d'un camion quatre-quatre cabine « King Cab » 4 ou 6 cylindres pour les travaux publics

CONSIDÉRANT que les trois (3) soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres pour la fourniture d'un camion quatre-quatre cabine « King Cab » 4 ou 6 cylindres pour les travaux publics sont non conformes;

2026-02-054

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francine Boulanger, appuyée de Linda Nolet et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès rejette les soumissions reçues à la suite de l'appel d'offres sur invitation transmis le 15 janvier 2026 relatif à la fourniture d'un camion quatre-quatre cabine « King Cab » 4 ou 6 cylindres.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Entérinement - Attribution de poste – Directeur du Service de l'urbanisme – Monsieur Paul Marchand – Autorisation de signataires

CONSIDÉRANT que monsieur Paul Marchand occupe les fonctions de directeur du Service de l'urbanisme depuis le 22 juillet 2025 et qu'il répond aux exigences du poste offert;

2026-02-055

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Line Bélanger, appuyée de Cédric Bournival et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès entérine l'attribution du poste de directeur du Service de l'urbanisme à monsieur Paul Marchand, depuis le 22 janvier 2026. Le salaire versé et les conditions sont ceux prévus dans la *Politique et la charte salariales des cadres et employés non syndiqués*.

Il est de plus résolu d'autoriser M. Jocelyn Isabelle, maire, et Mme Nathalie Vallée, directrice générale, à signer le nouveau contrat de travail du directeur du Service de l'urbanisme, pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance extraordinaire du 9 février 2026

Période de questions

Début : 21 h 28;
Fin : 21 h 28 (pas de question).

5. Clôture de la séance

2026-02-056 Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Francine Boulanger, appuyée de Linda Nolet et résolu que la séance soit levée à 21 h 28.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Jocelyn Isabelle,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.,
Directrice générale et greffière
trésorière

Je, Jocelyn Isabelle, certifie que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.